



EXTRAIT DE PÉTITION

(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 2 486 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

Considérant que le gouvernement libéral a imposé des compressions budgétaires annuelles de près de 600 millions de dollars au secteur de l'éducation;

Considérant que ces compressions budgétaires ont des conséquences sérieuses sur les budgets de l'ensemble des commissions scolaires du Québec;

Considérant que chaque commission scolaire doit faire d'importants efforts pour atteindre les objectifs de compressions fixés par le gouvernement;

Considérant la décision de la Commission scolaire de Laval (CSDL) de couper de 1,6 million de dollars dans les services directs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA);

Considérant que l'orientation du plan stratégique 2011-2016 de la CSDL vise à accroître la persévérance et la réussite scolaire de tous les élèves;

Considérant que les EHDA sont ceux dont la réussite est la plus vulnérable;

Considérant que la clientèle EHDA augmente d'environ 9 % chaque année;

Considérant la déclaration de la ministre de l'Éducation à savoir que les compressions imposées par les commissions scolaires ne doivent pas toucher aux services directs aux élèves;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons à la ministre de l'Éducation d'ordonner aux dirigeants de la CSDL de revoir cette décision qui met en péril le cheminement scolaire de nombreux enfants

Je certifie que cet extrait est conforme au Règlement et à l'original de la pétition.

Sylvain Gaudreault
pour

Sylvain Gaudreault, député de Jonquière

13 juin 2012
Date de signature de l'extrait